

Section Sportive Scolaire

Handball mixte

Année scolaire 2026-2027

FICHE DE CANDIDATURE SCOLAIRE

À retourner avant le dimanche 15 mars 2026

par mail : ce.0440028s@ac-nantes.fr et 6244000@ffhandball.net

À remplir par le candidat Nom : Prénom : Date de Naissance :	Photo Obligatoire
Adresse : Code Postal : Ville :	

À remplir par le(s) responsable(s) légal(aux) <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Tuteur Nom : Prénom : Adresse (si différente de l'enfant) : Code Postal : Ville :		
Responsable 1 : Tél E-mail : @		
Responsable 2 : Tél E-mail : @		

DÉCISION DE LA COMMISSION		
Acceptation : Liste principale - rang : Liste supplémentaire – rang :		
Refus pour motif(s) : <input type="checkbox"/> Sportif <input type="checkbox"/> Scolaire Niveau : <input type="checkbox"/> 4 ^e <input type="checkbox"/> 3 ^e Régime : <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> DP		

Informations scolaires

Année scolaire	Établissement	Classe et LV
2025-2026		Classe : LV1 : LV2 :
	L'élève est-il déjà dans une section sportive ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, laquelle :.....	
2024-2025		Classe : LV1 : LV2 :
2023-2024		Classe : LV1 : LV2 :

Tous les élèves hors secteur du périmètre de la Colinière doivent obligatoirement faire une demande de dérogation à la carte scolaire auprès de la DSDEN 44 (sur internet) en indiquant le critère n°6 « Élève souhaitant suivre un parcours scolaire particulier » et joindre la demande au dossier de candidature. C'est l'Inspecteur d'Académie qui accorde les dérogations. Les élèves admis pourront s'inscrire ensuite **sous réserve de places vacantes au collège dans le niveau demandé.**

Dans ce cas, merci de préciser les informations ci-dessous :

Collège actuel (N° RNE, Nom et ville)	Collège de secteur (N° RNE, Nom et ville)

Régime scolaire envisagé au Collège La Colinière :

- Externe
- Demi-pensionnaire
- Interne (**uniquement pour les DSE Judo et Football** – le nombre de places étant limité, des critères de sélections peuvent être appliqués)

Joindre les bulletins scolaires de l'année en cours (1^{er} trimestre ou semestre) et de l'année précédente (les 3 trimestres ou 2 semestres).

Les dossiers ne seront examinés que complets.

L'admission définitive sera décidée en commission scolaire en Mai 2026. C'est le collège La Colinière qui informera les admis du résultat de la commission et enverra un dossier d'inscription après accord de l'Inspection Académique. L'inscription en Section Sportive Scolaire **ne permet pas une inscription à une autre option dispensée par l'établissement.**

Partie à compléter par l'établissement d'origine

Dans le souci de mieux cerner la personnalité de l'élève et pouvoir l'aider à réussir en classe, il est souhaitable que cette fiche soit remplie avec le maximum de précisions.

Avis du professeur principal

Rythme de travail, tendance à se décourager ou à faire des efforts, rapidité dans l'exécution du travail, capacités à adopter de nouvelles méthodes de travail, efforts personnels, capacité de concentration, attitude en classe, capacité d'abstraction, rapidité de compréhension, comportement pour intégrer un groupe.

Avis du professeur d'EPS

Motivations sportives et aptitudes physiques.

Avis du chef d'établissement

Avis du Chef d'établissement sur la capacité de l'élève à s'engager sur un double projet scolaire ET sportif.

Cachet et signature du Chef d'établissement



Informations sportives

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Critères morphologiques

Taille :	Latéralité :	<input type="checkbox"/> Droitier-ère	<input type="checkbox"/> Gaucher-ère
----------	--------------	---------------------------------------	--------------------------------------

Club d'appartenance 2025-2026 :

Nom de l'entraîneur et ses coordonnées :

.....

Poste(s) de jeu :

Nombre d'années de pratique depuis la première licence :

Détection / sélection

DéTECTé(e) par le Comité :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
----------------------------	------------------------------	------------------------------

⚠ Joindre une lettre de motivation si vous n'êtes pas dans une section sportive.

TESTS SPORTIFS MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026

sur convocation au Gymnase les Cités Unies - Rue Léon Blum - 44400 REZÉ

Pour les jeunes filles de 13h30 à 15h15 et les jeunes garçons de 15h30 à 17h15.

Une participation de 140€ est demandée aux parents des élèves de 4^{ème} et 3^{ème} SSS de collège en raison des frais de fonctionnement (salaires des éducateurs-trices qui sont des professionnels-les, transports liés à l'UNSS et compléments alimentaires) qui sont à la charge du Comité 44 de Handball. Une facture sera adressée à chaque famille dès la rentrée scolaire en septembre. La somme de 140€ devra parvenir, par la plateforme Hello ASSO, au Comité qui y a un compte.

Pensez à remplir le formulaire de demande dérogation sur le site de la DSDEN 44 le cas échéant (collège hors secteur).